

Le PEV regrette le rejet de la caisse unique

Le PEV accepte la décision du peuple au sujet de la caisse unique et exprime son regret de ne pas avoir saisi l'opportunité d'amorcer un changement de système. Il prend acte avec satisfaction du NON à l'initiative sur la TVA de GastroSuisse. Cette initiative aurait créé de nouvelles inégalités et creusé un trou dans les caisses fédérales.

NON à la caisse unique, opportunité manquée

La colère grande : la semaine dernière, le ministre de la santé Alain Berset annonçait que les primes d'assurance maladie allaient augmenter de 4% en 2015. Une fois encore il a été établi que le système actuel ne permettrait pas d'endiguer l'explosion des coûts. Pourtant ce choc n'a apparemment pas suffi à convaincre le peuple de la nécessité de changer de système dans la mesure où l'initiative populaire « Pour une caisse publique d'assurance maladie » (caisse unique) a été largement refusée.

La caisse unique aurait offert la possibilité de changer d'aiguillage et d'éliminer le refus illicite de prise en charge des coûts et les paiements différés des indemnités. À moyen et long terme, la caisse unique aurait engendré des économies substantielles. grâce à une prise en charge efficiente des maladies chroniques, des maladies coûteuses, grâce à un accent plus important mis sur la prévention ainsi qu'une position plus forte en cas de négociation pour les tarifs et les prix. Cette opportunité a malheureusement été écartée. Il reste à espérer que la nouvelle Loi sur la surveillance des caisses maladie donnant de meilleures possibilités de contrôle à l'OFSP sera efficace. La question reste de savoir si la Confédération possède suffisamment de moyens pour contrôler les 61 caisses maladies existantes. Le fait est que malheureusement les assurés continueront avec leurs primes à payer la pseudo-concurrence et ne seront pas épargnés par les appels publicitaires incommodes.

Initiative injuste sur la Taxe sur la valeur ajoutée refusée à juste titre

Le PEV prend acte avec satisfaction que l'initiative néfaste sur la TVA de GastroSuisse a été refusée par la voix populaire. Cette initiative aurait créé un trou profond dans les caisses fédérales et créé de nouvelles injustices. La baisse du taux pour les entreprises de la gastronomie aurait théoriquement pu représenter des économies pour les clients. Mais il est plus vraisemblable que le consommateur se serait trouvé dans une position pire que jusqu'à aujourd'hui. Car les pertes de rentrées fiscales auraient dû être compensées par la Confédération. Le plus vraisemblable pour cela aurait été l'augmentation de la TVA abaissée de plus de un pourcent. Cela aurait engendré l'augmentation de tous les produits alimentaires, de l'eau aux médicaments. Au vu des primes en hausse des caisses maladies, le PEV est soulagé que cette initiative ait été largement refusée.

Site internet du PEV: www.evpev.ch

Berne, le 28 septembre 2014/jdr

Pour tout renseignement :

Marianne Streiff-Feller (BE), présidente du PEV Suisse, conseillère nationale: 079 664 74 57

François Bachmann (VD), vice-président romand du PEV Suisse : 079 668 69 46

Maja Ingold (ZH), conseillère nationale : 079 339 23 22

Christian Meyer, coordinateur romand du PEV Suisse : 079 948 68 93

Joel Blunier, secrétaire général PEV Suisse : 076 379 76 79

Jean-Daniel Roth, chargé de communication du PEV Suisse : 079 193 12 70